

LA SITUATION FINANCIÈRE DES START-UP en 2025

En 2025, malgré un recul de 5% des levées de fonds¹ qui prolonge la baisse observée en 2024, l'écosystème français des start-up² conserve une belle dynamique.

Le chiffre d'affaires des entreprises analysées dans cette étude³ progresse ainsi de 11,6% par rapport à 2024, pour atteindre 29,7 Md€.

Dans le même temps, la rentabilité continue de s'améliorer : le déficit d'exploitation se réduit de 9,2% en 2025, après une diminution déjà marquée de 17% l'année précédente.

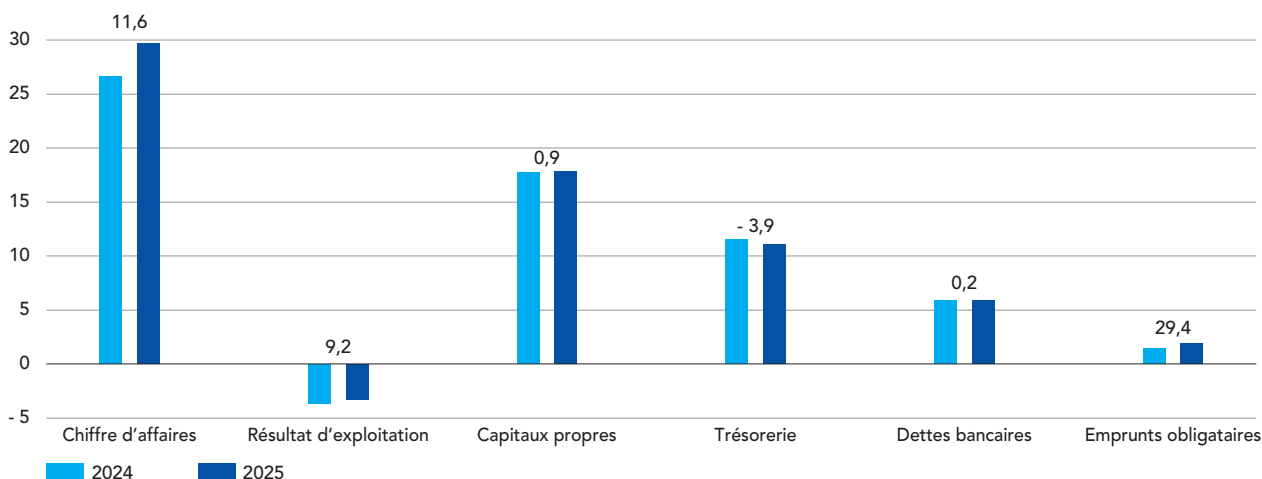
La trésorerie recule de 3,9% et s'établit à 11,1 Md€, tandis que les effectifs continuent de progresser (+ 2,2%), pour atteindre près de 120 900 emplois.

Les capitaux propres cumulés s'élèvent à 17,9 Md€, en légère hausse (+ 0,9%).

La dette bancaire est stable, tandis que les emprunts obligataires, qui concernent un nombre limité d'entreprises, enregistrent une forte progression (+ 29,4%).

G1 Principaux agrégats financiers des start-up en 2025

(en milliards d'euros; variations des données cumulées : bilan 2025 vs 2024, en %)



Lecture : le chiffre d'affaires cumulé des start-up de l'échantillon étudié s'élève à 29,7 Md€ en 2025, en progression de 11,6% par rapport à 2024.

Source : Banque de France, base FIBEN, juillet 2026.

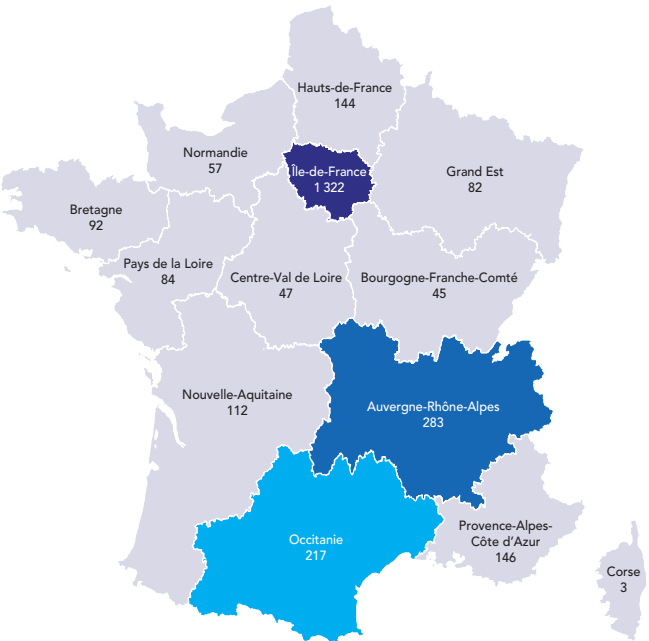
¹ EY, *Baromètre du capital-risque en France – Bilan annuel 2025*, publié le 13 janvier 2026. Les start-up françaises ont levé 7,4 Md€ en 2025, (contre 7,8 Md€ en 2024) en baisse de 5% par rapport à 2024 (618 opérations, - 15% en volume).

² Les critères d'identification des start-up retenues pour cette étude figurent en annexe 1.

Fondée sur l'exploitation exclusive des données comptables collectées par la Banque de France, cette étude apporte un éclairage unique sur la situation financière des start-up françaises. Elle repose sur l'analyse des 2 640 start-up pour lesquelles des liasses fiscales complètes sont disponibles, parmi les 6 300 entreprises innovantes identifiées par la Banque de France.

L'étude de la Banque de France s'intéresse aux start-up les plus avancées de l'écosystème, c'est-à-dire celles réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750 k€ ou ayant réalisé une levée de fonds de plus de 3 M€³.

Répartition géographique des start-up de l'étude



Source : Banque de France, base FIBEN, juillet 2026 – Sièges sociaux des 2 640 start-up de l'échantillon (ces start-up sont des entités légales, entités juridiques identifiées par un numéro Siren).

Avant d'aborder les principaux enseignements économiques, il convient de préciser les éléments suivants :

- les 2 640 start-up de cette étude ont en moyenne 11 ans d'ancienneté. Plus d'une start-up sur deux (54,4 %) a au moins dix ans d'existence (cf. partie 4 « Les chiffres clés des start-up selon leur maturité »).
- 88,7 % des start-up ont des comptes clos au 31 décembre, 2,7 % au 31 mars, 3,8 % au 30 juin et 2,0 % au 30 septembre. Les 2,7 % restants correspondent à d'autres dates de clôture. 99 % des start-up ont un exercice comptable de 12 mois.
- 63 % des start-up de cette étude communiquent des informations sur leurs dirigeants. En moyenne, les dirigeants de start-up ont 47 ans et près de 70 % d'entre eux ont entre 35 et 55 ans. Sur cette même base, 91 % des représentants légaux sont des hommes et 9 % sont des femmes. Ces proportions demeurent stables par rapport à l'étude précédente.

3 Périmètre de 2 640 start-up avancées de l'écosystème (cf. annexe 1).

4 Les ratios des PME et des ETI sont reconstitués à partir des moyennes arrondies publiées dans le Bulletin de la Banque de France n° 265/3, « Quelle est la situation financière des PME et des ETI françaises à l'issue du cycle de taux d'intérêt 2022-2025 ? », juillet-août 2026, annexe 3, tableau TA1, p. 13.

Les performances décrites dans la présente étude s'inscrivent par ailleurs dans un contexte de soutien continu à l'innovation, les start-up bénéficiant de dispositifs d'accompagnement et de financement rappelés en annexe 4.

1. L'activité des start-up a progressé de 11,6 % en 2025 et les effectifs continuent de croître

Le taux de progression du chiffre d'affaires des start-up est nettement supérieur à celui des PME et ETI

En 2025, dans un contexte de ralentissement de l'inflation, la hausse du chiffre d'affaires des start-up atteint 11,6 %. Le montant cumulé du chiffre d'affaires des start-up, tous secteurs confondus, passe en effet de 26,6 Md€ en 2024 à 29,7 Md€ en 2025 et tous les secteurs d'activité affichent une croissance positive (pour plus de détails, cf. partie 3 Analyse sectorielle des start-up et annexe 3).

À titre de comparaison, en 2025, la croissance du chiffre d'affaires s'est établie à 1,5 % pour les petites et moyennes entreprises (PME) hors microentreprises et à 1,2 % pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Dans le même temps, la valeur ajoutée des start-up a augmenté de 16,2 % en 2025, contre 2,1 % pour les PME hors microentreprises et 2,6 % pour les ETI. Rapportée au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée des start-up de l'échantillon représente 31,3 %, contre 30,1 % en 2024, soit une hausse de 1,2 point. Ce taux se situe à un niveau proche de celui des PME hors microentreprises, estimé à environ 33 %, et supérieur à celui des ETI, estimé à environ 26 %⁴.

T1 Évolution du chiffre d'affaires des ETI, PME et start-up françaises (en %)

Période	2022/2021	2023/2022	2024/2023	2025/2024
ETI	13,9	5,4	0,8	1,2
PME (hors microentreprises)	12,0	5,0	1,8	1,5
Start-up	25,0	18,6	12,5	11,6

Champ : échantillon d'entreprises dont les comptes sont présents dans la base de données FIBEN sur deux exercices consécutifs (population cylindrique).
Sources : ETI et PME, *Quelle est la situation financière des PME et des ETI françaises à l'issue du cycle de taux d'intérêt 2022-2025 ?* | Banque de France ; Étude 2023 : *Situation financière des start-up en 2023* | Banque de France ; Étude 2024 : *Situation financière des start-up en 2024* | Banque de France

L'activité internationale des start-up poursuit sa progression en 2025. Le chiffre d'affaires réalisé à l'export atteint 8,5 Md€, contre 7,5 Md€ en 2024, soit une hausse de 13,8 %. En 2025, deux tiers des start-up de l'échantillon (66,1 %) réalisent une part de leur chiffre d'affaires à l'export, contre 63,1 % en 2024. Cette proportion progresse ainsi de 3 points sur un an.

Le taux d'exportation atteint 28,7 % du chiffre d'affaires, contre 28,1 % en 2024 sur le périmètre de la présente étude, soit une progression de 0,6 point.

Les secteurs tourisme & loisirs et marketing digital demeurent les plus tournés vers l'international en 2025, avec respectivement 54,2 % et 43,9 % de leur chiffre d'affaires réalisé à l'export, contre 59,7 % et 44,3 % en 2024. Ils sont suivis par les fintechs (33,6 %, contre 31,0 % en 2024), le software & data (32,6 %, contre 30,7 %) et l'industrie (32,5 %, contre 34,5 %). Le e-commerce & marketplace se distingue par la plus forte progression, son taux d'exportation passant de 23,0 % en 2024 à 29,4 % en 2025, soit une hausse de 6,4 points.

La croissance globale des effectifs se poursuit en 2025, mais à un rythme plus modéré

Les start-up de l'échantillon emploient 120 872 salariés, contre 118 310 un an auparavant, soit une progression de 2,2 %. Cette hausse des effectifs contraste avec la progression plus marquée du chiffre d'affaires (+ 11,6 %). Ces évolutions se retrouvent dans la hausse de la valeur ajoutée (+ 16,2 %), qui atteint 9,3 Md€.

En moyenne, les start-up emploient 46 salariés. L'analyse des quartiles révèle que 25 % des start-up emploient moins de 12 salariés, que la valeur médiane est de 24 salariés et que 25 % emploient plus de 50 salariés.

Les évolutions d'effectifs restent contrastées selon les secteurs. Les fintechs enregistrent la progression la plus marquée en 2025 (+ 9,0 %, après + 8,4 % en 2024), devant l'industrie (+ 6,0 %) et le software & data (+ 4,8 %, après + 6,7 %).

À l'inverse, les effectifs reculent dans le e-commerce & marketplace (- 3,7 %, après - 1,6 %), l'IoT & hardware (- 2,4 %, après + 2,3 %) et le marketing digital (- 2,1 %, après - 2,7 %). Certains secteurs connaissent par ailleurs un net ralentissement après les fortes hausses enregistrées en 2024, notamment les mobilités (+ 3,9 % après + 15,9 %) et le tourisme & loisirs (- 0,3 % après + 12,6 %). Dans l'éducation & ressources humaines, le recul des effectifs s'atténue sensiblement (- 1,4 %, après - 8,8 %). (pour plus de détails, cf. partie 3 Analyse sectorielle des start-up et annexe 3).

NB : les effectifs correspondent à l'effectif moyen annuel déclaré sur le feuillet 2059-E de la liasse fiscale. Cette information est disponible dans 99,1 % des dossiers.

2. Principaux agrégats financiers des start-up en 2025

Les capitaux propres se stabilisent, tandis que le financement obligataire s'accroît

Les capitaux propres des start-up de l'échantillon progressent très légèrement en 2025 (+ 0,9 %), après une hausse de 18 % en 2024⁵. Ils s'établissent à 17,9 Md€ à fin 2025, après 17,7 Md€ un an auparavant. Dans le même temps, le total du

bilan augmente de 8,9 %, pour atteindre 50,4 Md€. La part des capitaux propres dans le total du bilan s'établit à 35,4 % en 2025, après 38,2 % en 2024. Le poids des capitaux propres demeure globalement comparable à celui observé pour l'ensemble des entreprises, qui atteint 37,8 % en 2025.

En 2025, la moitié des start-up de cette étude ont des capitaux propres inférieurs à 1,4 M€ et 17,9 % d'entre elles (soit 472 sur 2 640) présentent des capitaux propres négatifs, contre 17,5 % en 2024 (soit 461 sur 2 640).

La dette bancaire demeure une source de financement largement utilisée par les start-up : 86,6 % des entreprises de l'échantillon y ont recours en 2025, contre 86,9 % en 2024. Son encours reste quasiment stable, à 5,9 Md€ (+ 0,2 % sur un an). Dans un contexte de progression soutenue de l'activité, son poids rapporté au chiffre d'affaires diminue ainsi de 22,1 % en 2024 à 19,9 % en 2025. Rapportée aux capitaux propres, la dette bancaire des start-up demeure stable, autour de 33 % en 2025.

En intégrant les emprunts obligataires, ce ratio atteint 43,4 %, contre 41,4 % en 2024. Il demeure inférieur aux taux d'endettement brut observés en 2025 pour les PME hors microentreprises (environ 65 %) et les ETI (environ 64 %)⁶.

Les emprunts obligataires progressent de 29,4 % en 2025, pour atteindre 1,85 Md€. Ils concernent 272 start-up, soit 10,3 % de l'échantillon, une proportion quasiment stable par rapport à 2024 (267 entreprises, soit 10,1 %). La progression de cet encours résulte ainsi principalement d'une augmentation des montants empruntés : parmi les entreprises ayant recours à ce financement, l'encours moyen passe de 5,3 M€ à 6,8 M€ et l'encours médian de 1,0 M€ à 1,3 M€. Si quelques opérations importantes contribuent sensiblement à cette hausse, la progression du montant médian montre qu'elle ne se limite pas aux seuls dossiers de grande taille. Ce mode de financement concerne principalement des financements relais (« bridges ») destinés à soutenir les start-up entre deux tours de table pour combler un manque de trésorerie.

Concernant les montants des fonds levés, différentes études convergent et mettent en évidence un marché du financement des start-up en fonds propres qui demeure sélectif. Selon le Baromètre EY du capital-risque 2025⁷, les start-up françaises ont levé 7,4 Md€ en 2025, soit une baisse de 5 % par rapport à 2024 (7,77 Md€), tandis que le nombre d'opérations recule plus nettement, à 618 levées (- 15 % par rapport aux 723 opérations recensées en 2024). EY souligne que le marché reste fortement concentré autour de quelques opérations de grande ampleur, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Sans la levée exceptionnelle de Mistral AI (1,7 Md€), le recul des montants levés aurait atteint 26 %.

⁵ À noter que ces chiffres des études précédentes ne portaient pas strictement sur le même échantillon.

⁶ Quelle est la situation financière des PME et des ETI françaises à l'issue du cycle de taux d'intérêt 2022-2025 ? | Banque de France ; Le taux d'endettement brut des PME et ETI rapporte l'ensemble de l'endettement financier aux capitaux propres ; le ratio calculé pour les start-up retient ici les dettes bancaires et obligataires.

⁷ EY, Baromètre du capital-risque en France – Bilan annuel 2025

Les analyses publiées par In Extensio Innovation Croissance⁸ décrivent un marché français du capital-risque marqué en 2025 par une baisse de 37 % du nombre d'opérations par rapport à 2024, accompagnée d'une nette hausse de la taille des opérations. Le document relève également une concentration des financements sur certaines technologies stratégiques, en particulier l'intelligence artificielle, la deeptech industrielle, le quantique et les technologies liées à la souveraineté.

Les pertes d'exploitation continuent de se réduire

Les pertes d'exploitation agrégées poursuivent leur réduction en 2025, pour s'établir à 3,29 Md€ contre 3,62 Md€ en 2024, soit une baisse de 9,2%. Cette amélioration s'accompagne d'une progression de la proportion d'entreprises affichant un résultat d'exploitation positif : 39,8% des start-up de l'échantillon sont bénéficiaires au niveau de l'exploitation en 2025, contre 37,5% en 2024. Le cumul de leurs résultats d'exploitation atteint ainsi 1,33 Md€, contre 1,11 Md€ un an auparavant. À l'inverse, 60,2% des start-up présentent encore un résultat d'exploitation négatif, contre 62,4% en 2024, pour un montant cumulé de pertes de 4,62 Md€, en amélioration par rapport aux 4,74 Md€ enregistrés en 2024.

Le poids des pertes de l'exercice (mesurées par le résultat net) poursuit sa diminution : elles représentent 12,3% du chiffre d'affaires en 2025, après 13,3% en 2024, 16,5% en 2023 et 21,3% en 2022.

La trésorerie totale des start-up de l'échantillon s'élève à 11,1 Md€ à fin 2025, contre 11,5 Md€ un an auparavant, soit une diminution de 3,9%.

La trésorerie médiane, exprimée en jours de chiffre d'affaires, représente 57 jours, contre 69 jours en 2024. Ce niveau demeure supérieur à celui des autres PME (50 jours) et des ETI (52 jours)⁹.

Les start-up déficitaires disposent d'une trésorerie active cumulée de 8,2 Md€. Rapportée aux pertes d'exploitation, cette trésorerie correspond à une couverture médiane d'environ 12 mois.

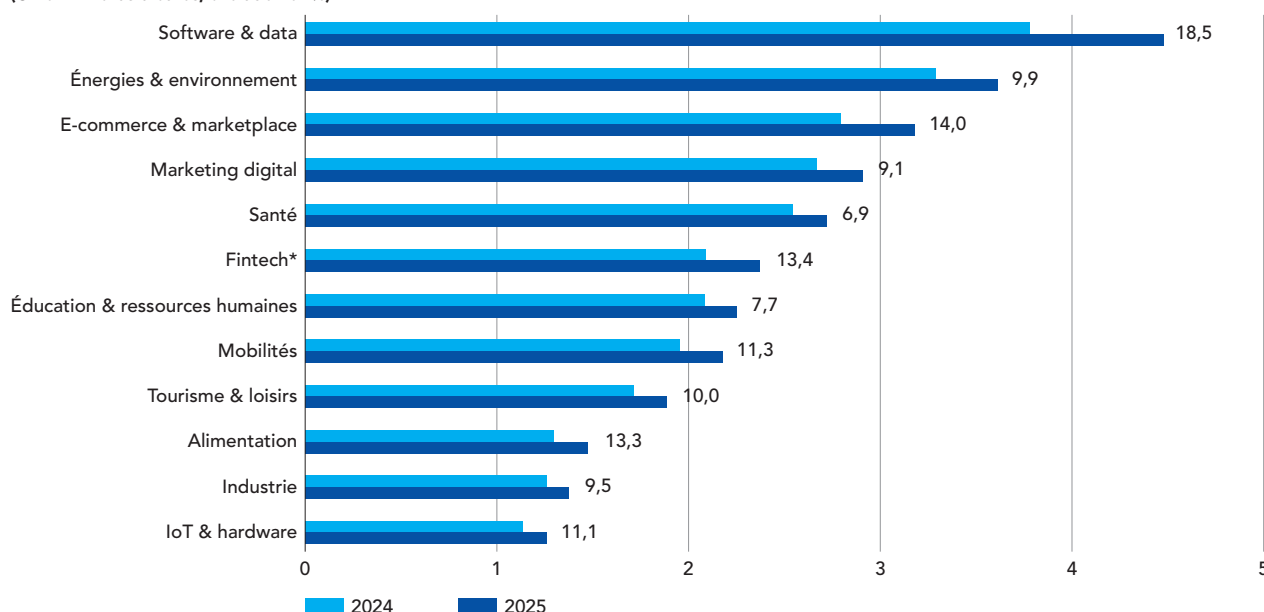
3. Analyse des start-up par secteur d'activité

Les résultats globaux présentés précédemment masquent des situations contrastées selon les secteurs. Si les 2 640 start-up de l'échantillon réalisent en 2025 un chiffre d'affaires cumulé de 29,7 Md€, en progression de 11,6% sur un an, cette dynamique agrégée recouvre des disparités sectorielles notables, tant en matière de croissance de l'activité que de performance financière.

Le secteur software & data¹⁰ enregistre la progression la plus élevée (+ 18,5%), devant le e-commerce & marketplace (+ 14,0%) et les fintechs (+ 13,4%). Les secteurs software & data (4,48 Md€ en 2025), énergies & environnement (3,62 Md€) et e-commerce & marketplace (3,18 Md€) représentent, à eux seuls, près de 38% du chiffre d'affaires total des start-up de l'étude en 2025.

Au-delà de la croissance de l'activité, les secteurs se distinguent également par leur capacité à générer de la valeur ajoutée. Rapportée au chiffre d'affaires, celle-ci atteint 48,3% dans le software & data, soit le niveau le plus élevé de l'échantillon, devant les fintechs (42,8%) et le marketing digital (37,5%). L'industrie affiche également un taux relativement élevé (33,7%), tandis que les ratios sont plus faibles dans les secteurs énergies

G2 CA 2025 par secteur d'activité et taux de variation du CA 2025/2024
(CA en milliards d'euros, évolution en%)



*hors fintech agréées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

Lecture : les start-up du secteur software & data réalisent un CA cumulé de 4,5 Md€, en progression de 18,5 % par rapport à 2024.

Source : correspondants start-up Banque de France (classification sectorielle) ; Banque de France, base FIBEN, juillet 2026 (taux de variation du CA).

8 In Extensio, *Baromètre des levées de fonds, Startups & levées de fonds : les signaux du marché en 2025*

9 *Quelle est la situation financière des PME et des ETI françaises à l'issue du cycle de taux d'intérêt 2022-2025 ?* | Banque de France

10 Cf. Annexe 2 pour une définition des périmètres des secteurs étudiés.

& environnement (23,1 %), e-commerce & marketplace (24,9 %) et mobilités (22,4 %). (cf. annexe 3).

Les secteurs qui regroupent le plus grand nombre d'entreprises demeurent software & data (517 start-up) et santé (339 start-up).

Les start-up de l'échantillon emploient 120 872 salariés, soit une hausse de 2,2 %.

Les plus fortes progressions sont observées dans les fintechs (+ 9,0 %), l'industrie (+ 6,0 %), le software & data (+ 4,8 %) et les mobilités (+ 3,9 %). À l'inverse, les effectifs reculent dans les secteurs de l'e-commerce & marketplace (– 3,7 %), de l'IoT & hardware (– 2,4 %), du marketing digital (– 2,1 %), du secteur éducation & ressources humaines (– 1,4 %) et, plus marginalement, du tourisme & loisirs (– 0,3 %).

Software & data : le premier secteur de l'écosystème

Avec 517 entreprises et 23 872 salariés, le secteur software & data est à la fois le plus représenté, en nombre de structures et en effectifs, et le premier contributeur au chiffre d'affaires de l'écosystème. Son activité atteint 4,48 Md€, soit 15,1 % du chiffre d'affaires total des start-up de l'échantillon.

Le secteur enregistre également la plus forte croissance du chiffre d'affaires en 2025, à + 18,5 %. Sa valeur ajoutée progresse dans des proportions comparables (+ 18,7 %) et ses effectifs augmentent de 4,8 %. Avec un taux de valeur ajoutée représentant 48,3 % du chiffre d'affaires, le secteur software & data affiche le niveau le plus élevé de l'échantillon.

Les capitaux propres représentent 40,3 % du total du bilan.

Énergies & environnement : un poids économique élevé, mais une croissance plus modérée

Le secteur des énergies et de l'environnement regroupe 296 start-up et réalise 3,62 Md€ de chiffre d'affaires, soit 12,2 % du total. Il constitue ainsi le deuxième secteur de l'écosystème sur cet indicateur. Le chiffre d'affaires progresse de 9,9 %, à un rythme supérieur à celui de la valeur ajoutée (4,6 %). Les effectifs progressent de 2,5 %, à 12 209 salariés.

Les capitaux propres représentent 38,8 % du total du bilan.

E-commerce & marketplace : croissance soutenue et recul des effectifs

Le secteur du e-commerce et des marketplaces réalise 3,18 Md€ de chiffre d'affaires, en hausse de 14 %. Sa valeur ajoutée progresse encore plus rapidement, de 20,8 %, avec des effectifs en diminution de 3,7 %, à 8 916 salariés. Le chiffre d'affaires par salarié atteint environ 357 000 euros, l'un des niveaux les plus élevés de l'écosystème.

Le secteur présente également la proportion de capitaux propres dans le total du bilan la plus élevée (47,1 %).

Marketing digital : une activité assez dynamique malgré la contraction de l'emploi

Les start-up du marketing digital réalisent 2,91 Md€ de chiffre d'affaires, en progression de 9,1 %. La valeur ajoutée augmente de 7,2 %, tandis que les effectifs diminuent de 2,1 %, à 9 772 salariés.

Les capitaux propres représentent 25,9 % du total du bilan.

Avec un taux de valeur ajoutée représentant 37,5 % du chiffre d'affaires, le secteur du marketing digital figure parmi les secteurs de services les plus créateurs¹¹ de valeur de l'échantillon de start-up.

Santé : une croissance de la valeur ajoutée supérieure à celle du chiffre d'affaires

La santé constitue le deuxième secteur en nombre d'entreprises, avec 339 start-up, comme en effectifs avec 15 473 salariés. Son chiffre d'affaires s'élève à 2,73 Md€, en progression de 6,9 %, soit la croissance la plus faible de l'échantillon. La valeur ajoutée augmente toutefois nettement plus fortement (+ 24,7 %), alors que les effectifs progressent de 1,6 %.

Les capitaux propres représentent 33,3 % du total du bilan.

Fintech : le secteur le plus dynamique en matière d'emploi

Les fintechs¹² réalisent 2,37 Md€ de chiffre d'affaires, en hausse de 13,4 %. Leur valeur ajoutée augmente de 31,9 %, tandis que leurs effectifs progressent de 9 %, soit la plus forte progression de l'emploi parmi les secteurs étudiés. Le secteur emploie désormais 9 563 salariés, soit 55 salariés par entreprise en moyenne.

Il présente également un taux de valeur ajoutée équivalent à 42,8 % du chiffre d'affaires, le deuxième plus élevé de l'échantillon après le secteur software & data.

Les capitaux propres représentent 35,1 % du total du bilan.

Éducation & ressources humaines : croissance ralentie et baisse des effectifs

Le secteur de l'éducation et des ressources humaines réalise 2,25 Md€ de chiffre d'affaires, en hausse de 7,7 %. Sa valeur ajoutée progresse davantage (+ 11,1 %), mais les effectifs reculent de 1,4 %, à 8 502 salariés.

Les capitaux propres représentent 31,9 % du total du bilan.

11 Le marketing digital présente le troisième taux de valeur ajoutée le plus élevé parmi les principaux secteurs de services de l'échantillon, derrière le software & data (48,3 %) et les fintechs (42,8 %), mais devant l'éducation & ressources humaines (32,4 %), la santé (28,1 %), l'e-commerce & marketplace (24,9 %) et le tourisme & loisirs (20,7 %).

12 Hors fintechs agréées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

Mobilités : progression du chiffre d'affaires et consolidation des effectifs

Le secteur des mobilités regroupe 151 start-up, qui réalisent 2,18 Md€ de chiffre d'affaires, en progression de 11,3%. La valeur ajoutée augmente de 13,4%, plus vite que le chiffre d'affaires qui progresse de 11,3%. Le taux de valeur ajoutée est de 22,4%. Les effectifs augmentent de 3,9%, pour atteindre 8 652 salariés, soit 57 salariés en moyenne par entreprise, le niveau le plus élevé parmi les secteurs étudiés.

Les capitaux propres représentent 23,3% du total de bilan, soit le ratio sectoriel le plus faible de notre étude.

Tourisme & loisirs : chiffre d'affaires par entreprise le plus élevé

Le tourisme et les loisirs regroupent 109 start-up, et réalisent 1,88 Md€ de chiffre d'affaires. Si le chiffre d'affaires moyen atteint 17,3 M€ par entreprise, le chiffre d'affaires médian s'établit à seulement 3,7 M€, traduisant une forte concentration de l'activité autour de quelques entreprises de taille importante.

L'activité progresse de 10%, alors que les effectifs sont quasiment stables (-0,3%). Le chiffre d'affaires par salarié atteint environ 405 000 euros, également le niveau le plus élevé des secteurs étudiés.

La valeur ajoutée augmente de 4,1%, donc moins vite que le chiffre d'affaires qui progresse de 10%. Le taux de valeur ajoutée est de 20,7%.

Les capitaux propres représentent 35,9% du total du bilan.

Alimentation : une valeur ajoutée en forte hausse

Les start-up de l'alimentation réalisent 1,47 Md€ de chiffre d'affaires, en hausse de 13,3%. Leur valeur ajoutée enregistre une hausse marquée (+27,9%) et leurs effectifs augmentent de 2,5%, à 6 714 salariés.

Les capitaux propres représentent 33,7% du total de bilan.

Industrie : hausse des effectifs et progression de l'activité

Les start-up industrielles réalisent 1,38 Md€ de chiffre d'affaires, en hausse de 9,5%. Les effectifs progressent de 6%, soit la deuxième plus forte hausse après les fintechs, pour atteindre 8 011 salariés.

Le secteur présente un taux de valeur ajoutée de 33,7% du chiffre d'affaires.

La valeur ajoutée augmente de 8,6%, à 465 M€. Cette progression apparaît nettement plus dynamique que celle observée en 2025 pour l'ensemble des PME hors microentreprises (+1,0%) et des ETI (+3,4%) du secteur manufacturier¹³.

Les capitaux propres représentent 35,1% du total du bilan.

Les deeptech françaises : un potentiel de croissance élevé, au prix de besoins de financement importants

Dans le cadre de notre étude, cet encadré spécifique est consacré aux deeptech françaises.

Les deeptech se définissent comme les start-up qui exploitent les innovations issues de la recherche scientifique ou de technologies de rupture.

L'étude repose sur l'analyse de 271 entreprises¹ identifiées comme étant des deeptech à partir des travaux de référence de Bpifrance², complétés par une validation à dire d'experts réalisée par nos correspondants start-up.

Il convient de noter que les deeptech ne constituent pas un secteur à part entière mais une caractéristique de certaines start-up. Des start-up deeptech sont présentes dans tous les secteurs; les secteurs les plus représentés sont la santé et l'industrie.

1 Le périmètre retenu comprend 271 start-up deeptech françaises. L'échantillon est constitué des entreprises disposant de comptes exploitables dans la base FIBEN au titre des exercices 2024 et 2025, et constitue un sous-ensemble de l'étude sur la situation financière des start-up.

2 Les quatre critères retenus par Bpifrance impliquent que les start-up deeptech utilisent ou combinent des technologies innovantes :

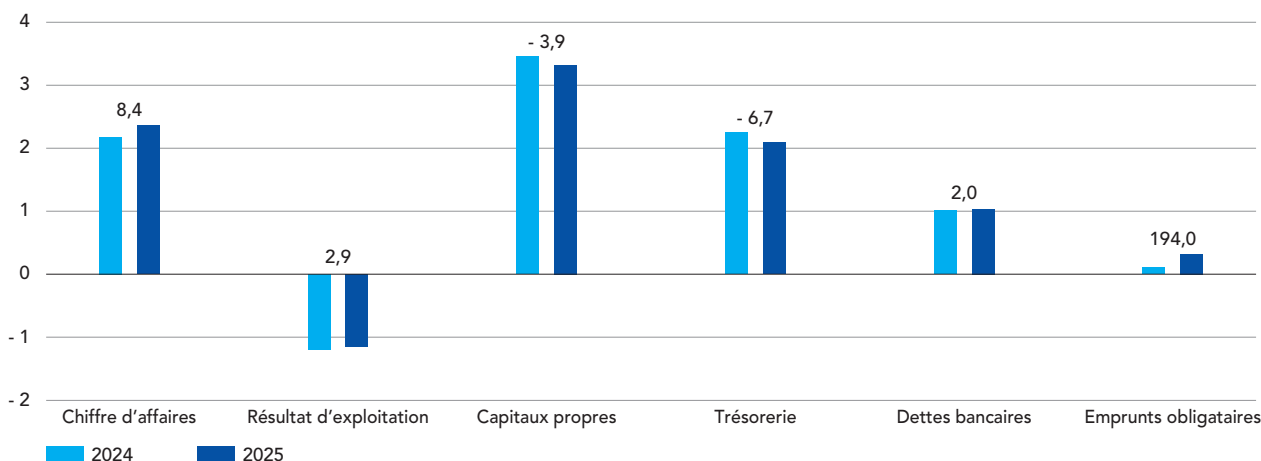
- issues d'un laboratoire de recherche (public ou privé) ou s'appuyant sur une équipe/gouvernance en lien étroit avec le monde scientifique;
- présentant de fortes barrières à l'entrée, matérialisées par des verrous technologiques difficiles à lever;
- constituant un avantage fortement différenciateur par rapport à la concurrence;
- caractérisées par un go-to-market long et complexe, donc probablement capitalistique.

Cf. Bpifrance pour plus de détails sur la définition des start-up deeptech.

.../...

Situation financière des start-ups deeptech en 2025

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuelle)



Leurs activités se caractérisent généralement par des dépenses de recherche et développement élevées, des cycles de mise sur le marché longs et des besoins de financement importants avant l'atteinte de la rentabilité.

En 2025, les 271 entreprises de ce sous-échantillon réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 2,36 Md€, en hausse de 8,4% par rapport à 2024, une progression moins soutenue que celle observée pour l'ensemble des start-up de l'étude (+ 11,6%). Leur valeur ajoutée progresse en revanche de 37,5%, pour atteindre 504 M€, contre une hausse de 16,2% pour l'ensemble de l'échantillon.

Le taux médian de valeur ajoutée rapportée au chiffre d'affaires s'établit à 43,2% pour les deeptech, un niveau proche de celui observé pour l'ensemble des start-up (45,9%). Cette situation recouvre toutefois d'importantes disparités sectorielles : le taux médian atteint 71,9% dans le software & data, 53,8% dans les fintechs et 43,4% dans l'industrie, contre seulement 25,0% dans la santé.

Les effectifs des deeptech sont quasi stables en 2025, à 13 936 salariés, contre 14 009 un an auparavant (- 0,5%), alors qu'ils progressent de 2,2% pour l'ensemble des start-up de l'étude. La start-up deeptech médiane réalise 3,71 M€ de chiffre d'affaires, un niveau proche de celui de l'ensemble des start-up (3,60 M€), mais emploie 36 salariés, contre 24 pour l'entreprise médiane de l'échantillon.

1 Des trajectoires sectorielles contrastées

En nombre d'entreprises, la santé constitue le premier secteur de l'échantillon, avec 68 entreprises, soit 25,1% des deeptech étudiées. Elle est suivie par l'industrie avec 44 entreprises (16,2%), le software & data avec 42 entreprises (15,5%) et les énergies et l'environnement avec 40 entreprises (14,8%).

Les trajectoires sectorielles apparaissent contrastées. La croissance du chiffre d'affaires est particulièrement forte dans l'alimentation (+ 58,5%), la fintech (+ 29,9%), l'industrie (+ 25,2%), les mobilités (+ 18,4%) et le software & data (+ 15,9%). À l'inverse, le chiffre d'affaires des deeptech de la santé recule de 11,8%, dans un secteur caractérisé par des cycles de développement longs et une forte dépendance aux différentes étapes de validation scientifique, réglementaire et commerciale.

L'industrie se distingue par une hausse de 52,4% de sa valeur ajoutée, tandis que celle des deeptech du secteur des mobilités augmente de 31% et celle des deeptech du software & data augmente de 28,0%.

2 Un écosystème concentré dans quelques régions

La répartition territoriale des sièges sociaux des start-up deeptech reflète la localisation des principaux pôles scientifiques, universitaires et industriels français. L'Île-de-France accueille 101 entreprises, soit 37,3% de l'échantillon. Elle est suivie par l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 44 entreprises (16,2%) et l'Occitanie avec 31 entreprises (11,4%). À elles seules, ces trois régions concentrent près de 65% des deeptech étudiées.

.../...

En 2025, les deeptech franciliennes génèrent 1,21 Md€ de chiffre d'affaires, soit un peu plus de la moitié du chiffre d'affaires total de l'échantillon. Leur activité progresse de 10,3%, malgré un très léger recul de leurs effectifs. L'Occitanie enregistre une hausse du chiffre d'affaires de 14,5%, la Bretagne de 16,2% et les Hauts-de-France de 15,0%.

3 Des fonds propres importants, mais une rentabilité encore largement négative

Les capitaux propres cumulés des 271 deeptech atteignent 3,32 Md€ en 2025. Ils représentent environ 42% du total de bilan, qui s'établit à 7,86 Md€.

Les capitaux propres diminuent néanmoins de 3,9% en 2025 et la trésorerie recule de 6,7%, à 2,09 Md€. Dans le même temps, les dettes bancaires progressent modérément de 2,0%, à 1,04 Md€. Les emprunts obligataires connaissent une hausse beaucoup plus marquée, passant de 108 millions à 319 M€.

Le résultat d'exploitation cumulé demeure fortement déficitaire, à - 1,16 Md€ en 2025. Ce déficit, équivalent à près de 49% du chiffre d'affaires cumulé, se réduit toutefois par rapport à 2024.

Au total, 200 entreprises sur 271, soit 73,8% de l'échantillon, présentent un résultat d'exploitation négatif en 2025. Pour ces entreprises déficitaires, la perte d'exploitation cumulée atteint 1,25 Md€, pour une trésorerie active de 1,79 Md€.

En rapportant la trésorerie aux pertes d'exploitation, les entreprises déficitaires disposent en moyenne d'environ 17 mois de couverture. La médiane n'est cependant que de 10 mois (quelques entreprises disposant d'une trésorerie très élevée tirent la moyenne vers le haut), ce qui révèle une situation nettement plus tendue pour une part importante de l'échantillon. La différence entre moyenne et médiane traduit une forte hétérogénéité des situations individuelles, certaines entreprises disposant d'une couverture nettement supérieure à celle de la majorité de l'échantillon.

4 Des caractéristiques économiques qui évoluent avec la maturité

(CA et résultat d'exploitation en millions d'euros ; effectif moyen en nombre de salariés)

Stade de maturité	Nombre	CA moyen	CA médian	Effectif moyen	Résultat d'exploitation moyen	Résultat d'exploitation médian
Amorçage, moins de 5 ans	10	2,0	0,4	26	- 4,5	- 2,6
Croissance, 5 à 9 ans	98	7,6	2,5	48	- 3,7	-1,3
Consolidée, 10 à 14 ans	116	8,5	4,4	48	- 4,3	- 0,8
Mature, 15 ans et plus	47	12,9	6,9	70	- 5,4	- 1,7

Les entreprises de moins de cinq ans ne représentent que 3,7% de l'échantillon ; la grande majorité des start-up deeptech étudiées ont déjà de nombreuses années d'existence : 36,2% sont âgées de 5 à 9 ans, 42,8% de 10 à 14 ans et 17,3% ont 15 ans ou plus. Comparativement à l'ensemble des start-up étudiées, les deeptech sont sous-représentées parmi les entreprises les plus jeunes (3,7% contre 9,2%) et davantage concentrées dans la tranche des 10 à 14 ans (42,8% contre 31,7%).

Le chiffre d'affaires progresse nettement avec la maturité. Le chiffre d'affaires moyen passe de 2,0 M€ pour les entreprises en phase d'amorçage à 12,9 M€ pour les plus matures, tandis que le chiffre d'affaires médian augmente de 0,4 M€ à 6,9 M€. Les effectifs augmentent également avec la maturité, passant en moyenne de 26 à 70 salariés.

Les start-up deeptech de cette étude présentent des pertes d'exploitation quel que soit leur stade de développement, même si le résultat d'exploitation médian tend à s'améliorer entre les phases de croissance (- 1,3 M€) et de consolidation (- 0,8 M€).

Ces résultats peuvent être rapprochés de certaines caractéristiques économiques propres aux activités deeptech. Les cycles de développement technologique, les investissements industriels, les procédures de certification ou d'autorisation réglementaire, ainsi que le déploiement commercial à grande échelle, peuvent nécessiter des financements importants pendant de nombreuses années, y compris pour des entreprises déjà bien établies.

IoT & hardware : forte hausse de la valeur ajoutée et recul des effectifs

Le secteur de l'IoT et du hardware réalise 1,26 Md€ de chiffre d'affaires, en progression de 11,1%. Sa valeur ajoutée augmente de 32,3%, soit la plus forte progression de l'échantillon, tandis que ses effectifs diminuent de 2,4%.

La valeur ajoutée progresse ainsi plus rapidement que le chiffre d'affaires, ce qui se traduit par une hausse du taux de valeur ajoutée. Celui-ci s'établit toutefois à 19% du chiffre d'affaires.

Les capitaux propres représentent 30,2% du total du bilan.

4. Les chiffres clés des start-up selon leur maturité

Nous analysons les caractéristiques des start-up de l'étude selon leur maturité (nombre d'années de vie depuis leur création).

T2 Caractéristiques des start-up selon leur maturité

(CA, capitaux propres, dette bancaire et résultat d'exploitation en milliers d'euros)

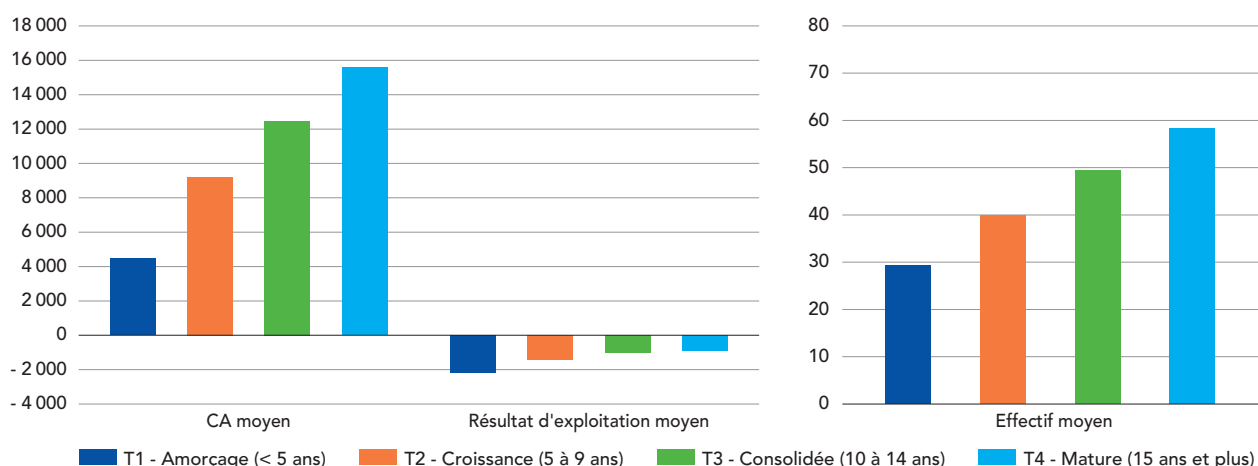
Typologie	Nombre de SU	CA cumulé	CA moyen	CA médian	Capitaux propres cumulés	Capitaux propres moyens	Capitaux propres médians	Dette bancaire cumulée
T1- Amorçage (<5 ans)	243	1086017	4469	1704	1354217	5573	1523	599284
T2- Croissance (5 à 9 ans)	962	8857868	9208	3064	7025388	7303	1273	2302344
T3- Consolidée (10 à 14 ans)	837	10450200	12485	4216	4612117	5510	1315	1555383
T4- Mature (15 ans et plus)	598	9323548	15591	5185	4872927	8149	1862	1445733

Typologie	Dette bancaire moyenne	Dette bancaire médiane	Effectif cumulé	Effectif moyen	Effectif médian	Résultat d'exploitation cumulé	Résultat d'exploitation moyen	Résultat d'exploitation médian
T1- Amorçage (<5 ans)	2466	720	6692	29	16	- 533323	- 2195	- 872
T2- Croissance (5 à 9 ans)	2393	803	38119	40	22	- 1369138	- 1423	- 346
T3- Consolidée (10 à 14 ans)	1858	491	41248	49	26	- 851183	- 1017	- 71
T4- Mature (15 ans et plus)	2418	335	34813	58	32	- 537432	- 899	- 42

Source : Banque de France, base FIBEN, juillet 2026.

G3 Chiffre d'affaires, résultat d'exploitation et effectifs selon leur maturité

(Graphique de gauche : chiffre d'affaires moyen et résultat d'exploitation moyen, en milliers d'euros. Graphique de droite : effectif moyen, en nombre de salariés.)



Source : Banque de France, base FIBEN, juillet 2026.

T1 – Amorçage (moins de 5 ans)

Au sein de l'échantillon étudié, les entreprises en phase d'amorçage représentent 243 start-up. Au total, elles disposent de capitaux propres s'élevant à 1,35 Md€ et affichent un chiffre d'affaires de 1,09 Md€, pour un effectif cumulé de 6 692 salariés. La dette bancaire s'élève à 599 M€, représentant environ 44% des capitaux propres. Leur résultat d'exploitation moyen est fortement négatif (- 2,19 M€), ce qui est cohérent avec le modèle économique des jeunes start-up.

T2 – Croissance (5 à 9 ans)

Cette catégorie concentre 962 start-up, qui cumulent un chiffre d'affaires total de 8,86 Md€ et un effectif de 38 119 salariés, avec 40 salariés en moyenne (et une médiane de 22). L'endettement bancaire, avec un encours de 2,30 Md€, représente environ 33% des capitaux propres (7,03 Md€). Le résultat d'exploitation moyen reste négatif (- 1,42 M€), mais la médiane (- 346 k€) s'améliore sensiblement par rapport aux start-up en phase d'amorçage.

T3 – Consolidée (10 à 14 ans)

Les 837 entreprises de cette catégorie réalisent 10,45 Md€ de chiffre d'affaires, soit 12,5 M€ en moyenne (médiane : 4,2 M€), reflétant la consolidation de leur activité. L'effectif moyen atteint 49 salariés (médiane : 26). Elles disposent de 4,61 Md€ de capitaux propres et d'une dette bancaire de 1,56 Md€, soit un ratio dette/capitaux propres d'environ 34 %. Le résultat d'exploitation moyen demeure négatif (– 1,02 M€), tandis que la médiane (– 71 k€) se rapproche de l'équilibre.

T4 – Mature (15 ans et plus)

Les 598 entreprises les plus matures affichent le chiffre d'affaires moyen le plus élevé (15,6 M€), avec une médiane de 5,2 M€. Cette maturité se reflète également dans leur effectif moyen, qui atteint 58 salariés (médiane : 32). Elles disposent de 4,87 Md€ de capitaux propres et d'une dette bancaire de 1,45 Md€, correspondant à un ratio dette/capitaux propres d'environ 30 %. Bien que leur résultat d'exploitation moyen demeure négatif (– 0,90 M€), la médiane (– 42 k€) est proche du seuil de rentabilité.

D'une manière générale, le chiffre d'affaires et la taille des entreprises augmentent avec l'ancienneté. Le résultat d'exploitation reste négatif en moyenne dans chacune des catégories, mais son amélioration progressive, tant en moyenne qu'en médiane, traduit la montée en puissance des modèles économiques des start-up à mesure qu'elles gagnent en maturité. La trajectoire observée entre les phases T1 et T4 reflète les dynamiques de structuration et de développement caractéristiques de l'écosystème français des start-up.

5. Les défaillances de start-up

En 2025, 51 start-up ont fait l'objet d'une procédure judiciaire (redressement judiciaire ou liquidation judiciaire) parmi les 2 165 start-up suivies^{14,15}.

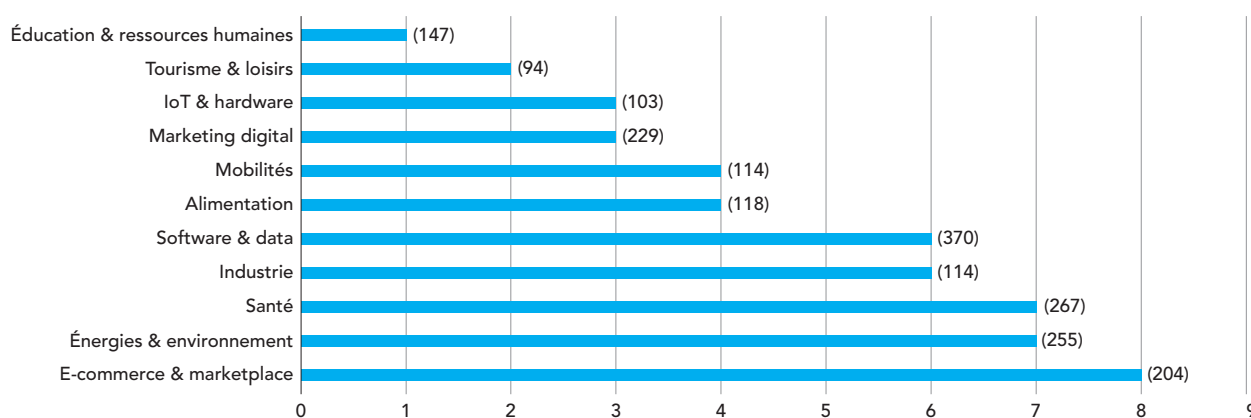
Les défaillances observées en 2025 concernent principalement les secteurs du e-commerce & marketplace, avec 8 procédures, des énergies & environnement et de la santé, avec 7 procédures chacun, ainsi que de l'industrie et du software & data, avec 6 procédures chacun. Les secteurs des mobilités et de l'alimentation comptent chacun 4 défaillances, contre 3 pour l'IoT & hardware et le marketing digital. Enfin, 2 défaillances sont recensées dans le tourisme & loisirs et une seule dans l'éducation & ressources humaines. Aucune défaillance n'est recensée dans les fintechs.

Rapporté au nombre de start-up présentes dans chaque secteur du périmètre de l'édition précédente (2024), le taux de défaillance fait apparaître des situations contrastées. Il est le plus élevé dans l'industrie (5,3 %, soit 6 entreprises défaillantes sur 114) et le e-commerce / marketplace (3,9 %, soit 8 sur 204). Les mobilités et l'alimentation présentent également des taux supérieurs au taux global de l'échantillon (2,4 %), avec respectivement 3,5 % et 3,4 %, devant l'IoT / hardware (2,9 %), les énergies & environnement (2,7 %) et la santé (2,6 %). À l'inverse, le taux de défaillance est inférieur au taux global dans le tourisme & loisirs (2,1 %), le software & data (1,6 %), le marketing digital (1,3 %) et l'éducation & ressources humaines (0,7 %). Aucune défaillance n'est recensée parmi les fintechs.

Le profil des start-up défaillantes se caractérise par une absence de fonds propres et la faiblesse de la trésorerie. Leur chiffre d'affaires médian s'établit à 2,1 M€ pour 22 salariés.

Les redressements judiciaires constituent la très grande majorité des procédures ouvertes en 2025¹⁶. Sur les 51 procédures recensées, 45 correspondent à un redressement judiciaire (88,2 %) contre 6 liquidations judiciaires (11,8 %).

G4 Nombre des défaillances par secteur (procédures ouvertes en 2025)



Note de lecture : Le chiffre indiqué entre parenthèses correspond au nombre total de start-up de l'échantillon retenu dans l'édition précédente (2024).

Source : Banque de France, base FIBEN, juillet 2026 – Date d'ouverture de la procédure, greffes des tribunaux de commerce.

14 Afin d'identifier les entreprises ayant fait l'objet d'une procédure judiciaire en 2025, l'analyse s'appuie sur le périmètre des start-up retenu dans l'édition précédente de l'étude (2 165 start-up en 2024). Ce suivi permet de détecter, parmi les entreprises observées l'année dernière, celles pour lesquelles une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire a été ouverte en 2025.

15 Les comparaisons avec l'édition précédente doivent être interprétées avec prudence, les périmètres des analyses des défaillances en 2024 et en 2025 étant différents.

16 Les juridictions ouvrent une procédure de redressement judiciaire lorsque les perspectives de redressement sont jugées crédibles.

La Banque de France est engagée auprès de l'écosystème Tech

L'engagement de la Banque de France auprès de l'écosystème Tech s'est matérialisé dès 2016 avec la création du pôle Fintech de l'ACPR dédié à l'innovation financière.

Depuis cette date, [le pôle Fintech de l'ACPR](#) facilite la compréhension des innovations et des nouvelles technologies dans le secteur financier. Il s'inscrit dans une démarche d'accueil et d'ouverture en orientant les porteurs de projet innovant.

L'intelligence artificielle n'est plus un horizon lointain pour une banque centrale : c'est un outil opérationnel, déjà ancré dans notre quotidien. Les métiers expriment un intérêt croissant pour ces technologies : les attentes sont nombreuses, et les idées affluent de toutes parts pour transformer les pratiques. Avec les expertises déjà présentes en interne, que nous allons encore renforcer, nous disposons d'un environnement idéal pour amplifier l'usage de l'IA et en faire un levier structurant de modernisation. Pour accompagner cet élan, la Banque de France a lancé, en février 2026, la mission « Banque Innovante ». Elle poursuit trois objectifs simples : assurer une gouvernance claire de l'IA, simplifier et automatiser nos processus métier et surtout, rendre l'IA accessible à tous.

Cette ambition s'appuie également sur le « Lab Banque de France ». Sa mission est de faire découvrir aux métiers de la banque centrale les usages associés aux technologies émergentes et d'en identifier les risques. Cette démarche d'« open innovation » repose sur un dialogue continu avec l'écosystème, en France comme à l'international : start-up et PME, grands groupes, chercheurs, étudiants et écoles. La plateforme [innovation.banque-france.fr](#) en est le point d'entrée : elle permet à tout acteur intéressé par les sujets de banque centrale de répondre aux challenges publiés par le Lab ou de lui soumettre une solution, un projet novateur ou une piste technologique.

Afin de renforcer ses liens avec l'écosystème de l'innovation tout en s'appuyant sur sa connaissance approfondie du tissu entrepreneurial local, la Banque de France a déployé sur l'ensemble du territoire un réseau de [correspondants start-up](#). Celui-ci rassemble une vingtaine d'analystes expérimentés, présents au sein des différentes régions et des capitales French Tech, au plus près des acteurs de l'innovation. Les correspondants start-up proposent aux entrepreneurs une expertise personnalisée à travers des entretiens gratuits et confidentiels. Ces échanges ont pour objectif de faciliter leur mise en relation avec les structures adaptées de l'écosystème, de les orienter vers les dispositifs d'aide et de financement existants, ainsi que d'accompagner les dirigeants dans l'identification de solutions répondant à leurs besoins de financement. À ce jour, près de 2000 entrepreneurs ont ainsi bénéficié d'un accompagnement individuel.

En 2022, la Banque de France a également fait évoluer sa méthodologie de cotation¹ afin de mieux prendre en compte les spécificités du modèle de croissance des start-up. Les pertes observées au cours des premières années de développement ne traduisant pas nécessairement une fragilité financière, la méthodologie de cotation intègre davantage la trajectoire de croissance de ces entreprises. À ce jour, plus de 2200 start-up dont le chiffre d'affaires dépasse 1,25 M€ sont cotées par la Banque de France et plus de 70 % d'entre elles ont bénéficié d'un entretien de cotation destiné à mieux apprécier leur modèle économique, leur stratégie de développement et leurs perspectives de croissance².

Les dirigeants peuvent par ailleurs accéder à un [Espace personnel dirigeant](#), point d'accès unique, sécurisé et gratuit à un ensemble de services numériques dédiés à l'accompagnement des dirigeants. Accessible 24h/24, cet espace permet notamment de consulter l'ensemble des informations relatives à la [cotation Banque de France](#) de leur(s) entreprise(s), ainsi que de comparer les principaux ratios financiers de celles-ci aux données sectorielles correspondant à leur code NAF. Les dirigeants peuvent également accéder à [DiagFi BDF](#), outil gratuit de diagnostic financier en ligne. L'Espace dirigeant donne également accès à des données de conjoncture économique et financière, tant au niveau national que régional, ainsi qu'à l'outil [ODACC](#) permettant d'évaluer l'exposition de l'entreprise à différents aléas climatiques et d'apprécier sa capacité d'adaptation aux effets du changement climatique. Enfin, grâce à une messagerie sécurisée, les dirigeants peuvent échanger plus facilement avec les interlocuteurs de la Banque de France, et en particulier avec les correspondants start-up, et bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

Enfin, depuis juin 2026, la Banque de France a enrichi son portail [Mes Questions d'Entrepreneur \(MQDE\)](#) d'un nouvel « Espace Start-up ». Celui-ci rassemble des ressources pratiques et pédagogiques consacrées aux principales problématiques rencontrées par les jeunes entreprises innovantes : compréhension du modèle économique, dispositifs d'accompagnement, solutions de financement, ou encore leviers de développement, notamment à l'international.

¹ La Banque de France cote environ 300 000 entreprises chaque année : [Comprendre la cotation et l'indicateur dirigeant](#)

² <https://www.banque-france.fr/fr/correspondant-start-up>

ANNEXE 1

Précisions méthodologiques

Identification des start-up

Le terme « start-up » ne recouvre en France ni une catégorie juridique ni une catégorie statistique. L'[Insee](#) souligne que ce concept recouvre différentes réalités.

Toutefois, pour la Banque de France, une start-up se distingue d'une entreprise traditionnelle lorsqu'elle possède au moins 3 grandes caractéristiques :

- un fort potentiel de croissance ;
- l'usage ou la création d'une technologie nouvelle ;
- un besoin de financement souvent assuré par des levées de fonds.

Pour réaliser cette étude, nous avons :

- collecté les bilans d'entreprises présentant ces trois caractéristiques dans la base [FIBEN](#) au 10 juillet 2026 et retenu les start-up qui répondent à au moins un des deux critères suivants :
 - chiffre d'affaires (CA) supérieur à 750 k€ en 2024 ou en 2025 ;
 - levées de fonds supérieures à 3 M€.
- classé chaque entreprise dans un secteur d'activité (cf. annexe 2).

Selon la French Tech ¹⁷, l'écosystème français compte désormais plus de 18 000 start-up. Toutes ne se situent pas au même stade de développement. Certaines sont en phase de création et ne réalisent pas encore de chiffre d'affaires, d'autres sont dites *early stage* (premier développement) avant d'entamer leur phase de croissance pour devenir des *scale-up* (passage à l'échelle). L'étude de la Banque de France s'intéresse aux start-up les plus avancées de cet écosystème, c'est-à-dire celles réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750 k€ et/ou ayant levé plus de 3 M€ ¹⁸, permettant ainsi une analyse objective de leur situation financière sur la base de l'étude de leurs comptes sociaux.

Afin de garantir la qualité des observations, l'échantillon de cette étude a été cylindré : les start-up retenues disposent obligatoirement d'un bilan clos en 2024 et d'un bilan clos en 2025.

¹⁷ [Mission French Tech \(2025\), Panorama de l'écosystème French Tech – Édition 2025, octobre 2025](#)

¹⁸ La levée de fonds consiste à rechercher des investisseurs susceptibles d'investir au capital d'une société, avec des conditions de sortie prédéfinies. Ce mode de financement concerne surtout les entreprises innovantes et les start-up à fort potentiel de développement.

ANNEXE 2

Secteurs d'activités

Secteurs	Activités
Alimentation	Produits et matériaux agricoles, distribution alimentaire, alimentation animale, ingrédients biomarins, alimentation alternative
E-commerce & marketplace	Ventes et achats en ligne, mise en relation client-fournisseur, traçabilité des produits, transaction/gestion immobilière (proptech)
Éducation & ressources humaines	Formations en ligne, classes virtuelles, contenus éducatifs numériques, recrutement en ligne, outils de collaboration, de suivi et de productivité
Énergies & environnement	Production et gestion d'énergies vertes, pilotage et réduction des émissions, valorisation et recyclage des déchets, autres solutions durables et écologiques
Fintech	Financement, gestion d'actifs, gestion du risque, paiement, néobanques, assurances, crypto-actifs, comptabilité, réglementation, blockchain
Industrie	Robotique, drones, lasers, matériaux intelligents, nanotechnologies, aérospatial, imagerie avancée
IoT & hardware	Objets connectés, impression 3D, fabrication assistée par ordinateur, équipements électroniques, matériel informatique
Marketing digital	Publicité en ligne, nouveaux médias, CRM, e-mailing, acquisition clients, expérience utilisateur
Mobilités	Véhicules électriques, mobilité hydrogène, bornes de recharge, batteries électriques, mobilité partagée, infrastructures intelligentes
Santé	Biotechnologies, équipements médicaux innovants, e-santé, sciences de la vie, thérapies de rupture
Software & data	Logiciels SaaS/PaaS, intelligence artificielle, cybersécurité, cloud, applications mobiles, réalité virtuelle
Tourisme & loisirs	Tourisme, jeux vidéo, musique, sports

Source : Banque de France, base Fiben, juillet 2026 – Correspondants start-up.

Les 2 640 start-up de l'échantillon ont été réparties dans 12 secteurs d'activité afin de mieux saisir leurs spécificités. Cette classification a été élaborée par la Direction des entreprises avec le soutien des correspondants start-up de la Banque de France au regard des secteurs observés parmi les start-up françaises.

Certaines thématiques plus spécifiques (cybersécurité, proptech, etc.) ont été rattachées à un secteur plus large afin de garantir l'homogénéité des observations.

De nombreuses interconnexions demeurent possibles entre ces secteurs (mobilités, environnement et énergie). Les sujets technologiques sont également transverses et peuvent concerner tout ou partie de l'écosystème (IA générative, blockchain, etc.).

ANNEXE 3

Données sectorielles des start-up

(CA en milliards d'euros ; valeur ajoutée en milliers d'euros ; effectifs en nombre de salariés ; variations et taux en %)

Secteurs d'activité	Nombre de Start-up	CA 2024	CA 2025	Valeur ajoutée 2024	Valeur ajoutée 2025	Effectif 2024	Effectif 2025	Variation CA 2024/2025	Variation Valeur ajoutée 2024/2025	Variation Effectif 2024/2025	Taux VA/CA 2025
Software & data	517	3,8	4,5	1821 629	2 161 835	22 781	23 872	18,5	18,7	4,8	48,3
Énergies & environnement	296	3,3	3,6	799 541	836 120	11 912	12 209	9,9	4,6	2,5	23,1
E-commerce & marketplace	225	2,8	3,2	656 844	793 403	9 260	8 916	14,0	20,8	- 3,7	24,9
Marketing digital	242	2,7	2,9	1 017 771	1 090 903	9 982	9 772	9,1	7,2	- 2,1	37,5
Santé	339	2,5	2,7	613 137	764 738	15 233	15 473	6,9	24,7	1,6	28,1
Fintech*	173	2,1	2,4	769 686	1 015 280	8 774	9 563	13,4	31,9	9,0	42,8
Éducation & ressources humaines	175	2,1	2,2	656 310	729 022	8 619	8 502	7,7	11,1	- 1,4	32,4
Mobilités	151	2,0	2,2	431 018	488 763	8 324	8 652	11,3	13,4	3,9	22,4
Tourisme & loisirs	109	1,7	1,9	375 243	390 807	4 674	4 660	10,0	4,1	- 0,3	20,7
Alimentation	142	1,3	1,5	265 427	339 384	6 551	6 714	13,3	27,9	2,5	23,0
Industrie	165	1,3	1,4	428 066	464 680	7 561	8 011	9,5	8,6	6,0	33,7
IoT & hardware	106	1,1	1,3	180 716	239 155	4 639	4 528	11,1	32,3	- 2,4	19,0

* hors fintech agréées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

Source : Banque de France, base FIBEN, juillet 2026.

(Montants en milliers d'euros ; ratios en %.)

Secteurs d'activité	CA 2025	Capitaux propres 2025	Trésorerie 2025	Dette bancaire 2025	Total bilan 2025	% des capitaux propres dans le total bilan 2025
Software & data	4 480 151	3 773 630	1 886 454	907 669	9 354 191	40,3
Énergies & environnement	3 615 129	2 878 913	1 058 864	1 027 797	7 415 194	38,8
E-commerce & marketplace	3 183 784	1 787 918	1 137 531	417 207	3 792 779	47,1
Marketing digital	2 912 003	908 421	588 820	392 545	3 501 150	25,9
Santé	2 725 734	1 955 422	1 565 562	823 673	5 868 677	33,3
Fintech*	2 374 432	1 907 869	1 870 251	393 852	5 438 412	35,1
Éducation & ressources humaines	2 248 980	803 657	403 941	340 955	2 519 857	31,9
Mobilités	2 177 418	869 766	588 421	463 298	3 727 743	23,3
Tourisme & loisirs	1 884 928	685 716	325 682	182 786	1 911 281	35,9
Alimentation	1 473 679	517 040	316 039	339 464	1 535 305	33,7
Industrie	1 379 417	1 182 188	811 783	367 470	3 369 172	35,1
IoT & hardware	1 261 978	594 109	536 970	246 028	1 969 950	30,2

* hors fintech agréées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

Source : Banque de France, base FIBEN, juillet 2026.

ANNEXE 4

Programmes de soutien aux start-up

En 2025, les start-up françaises ont continué de bénéficier d'un écosystème de soutien particulièrement développé, associant l'État, Bpifrance, la Mission French Tech, les collectivités territoriales, les organismes de recherche ainsi que de nombreux incubateurs et accélérateurs. Ces dispositifs visent à accompagner les entreprises à différents stades de leur développement, depuis la création jusqu'au passage à l'échelle, à l'industrialisation et à l'internationalisation.

Sans prétendre à l'exhaustivité, plusieurs programmes ont contribué au soutien de l'écosystème en 2025.

- La Mission French Tech ¹ poursuit la structuration et le développement de l'écosystème français à travers son réseau de Capitales et Communautés French Tech, en France et à l'international, ainsi que par des programmes ciblés d'accompagnement.
- Le dispositif des jeunes entreprises innovantes ², réformé par la loi de finances pour 2024, comprend désormais des catégories adaptées aux entreprises réalisant des dépenses importantes de recherche ou développant des innovations de rupture. Il permet notamment, sous certaines conditions, de bénéficier d'allègements fiscaux et sociaux.
- « Je choisis la French Tech » ³ vise à accroître le recours aux solutions proposées par les start-up françaises dans les achats des entreprises privées et des administrations publiques, afin de faciliter leur accès aux premiers marchés et d'accélérer leur développement commercial.
- La French Corporate Community contribue à renforcer les relations entre les start-up et les grands groupes, notamment autour des enjeux de transformation digitale, d'environnement et d'adéquation RH à ces transformations.
- Le programme French Tech Next40/120 ⁴ accompagne les 120 *scale-up* françaises considérées comme les plus susceptibles de devenir des leaders technologiques de rang mondial. La dernière promotion, annoncée le 15 juin 2026, témoigne de la montée en puissance économique de ces entreprises, dont plusieurs sont désormais sélectionnées sur la base de leur chiffre d'affaires et de leur croissance, et non plus seulement de leurs levées de fonds.

- French Tech 2030 soutient les start-up développant des technologies stratégiques pour la souveraineté nationale. La promotion 2025 comprend 80 entreprises, actives notamment dans la cybersécurité, la santé, la décarbonation, la protection des données et les infrastructures critiques.
- Le plan France 2030 ⁵, doté de 54 Md€ sur cinq ans, continue de financer la compétitivité industrielle, les technologies d'avenir et la transition écologique. La moitié de ses financements est destinée aux acteurs émergents et l'autre moitié aux actions de décarbonation, ce qui en fait un levier central pour les start-up industrielles et deeptech.
- L'initiative Tibi 2 ⁶ poursuit la mobilisation de l'épargne institutionnelle privée en faveur des entreprises technologiques. Initialement assortie d'un objectif de 7 Md€ d'engagements pour la période 2023-2026, elle couvre désormais plus largement l'amorçage, la deeptech, les transitions écologique et énergétique ainsi que les technologies de défense. À fin mars 2025, près de 6,2 Md€ avaient déjà été déployés dans le cadre de cette deuxième phase.
- Dans le domaine de l'intelligence artificielle ⁷, Bpifrance a annoncé en février 2025 la mobilisation de 10 Md€ d'ici à 2029 afin de soutenir les entreprises du secteur, les fonds spécialisés, les infrastructures et l'adoption de l'IA par les entreprises françaises. Cette action a notamment été prolongée par le lancement du plan « Osez l'IA » en juillet 2025.
- Le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle ⁸, organisé à Paris en février 2025, s'est accompagné de l'annonce de plus de 109 Md€ d'investissements privés dans les infrastructures et projets liés à l'IA en France. Ces engagements ne constituent pas intégralement des aides aux start-up, mais ils devraient renforcer l'environnement technologique, les capacités de calcul et l'attractivité de l'écosystème français.

Ces dispositifs témoignent du maintien d'un soutien public et privé important à l'écosystème français. Dans un contexte de capital-risque plus sélectif et de recherche accrue de rentabilité, les politiques d'accompagnement évoluent progressivement : elles ne visent plus seulement la création et les levées de fonds, mais accordent une place croissante à l'accès aux marchés, à l'industrialisation, à la souveraineté technologique et au passage à l'échelle.

Cette étude a bénéficié des contributions de Gwenaëlle Fégar, Lise Gandrille-Talarico, Abel Merebier, Sofietou Timera, Karelle Thiebot-Goget, Valérie Vogel.

1 Présentation - La Mission French Tech

2 mission-midy.fr/assets/rapport.pdf

3 Je choisis la French Tech - La mission French Tech

4 French Tech Next 40/120 : la promotion 2026 met en lumière les champions technologiques français | economie.gouv.fr

5 <https://www.economie.gouv.fr/actualites/france-2030-un-plan-dinvestissement-pour-la-france>

6 <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2025/09/16/tiibi-initiative-a-target-raised-to-15-billion>

7 <https://presse.bpifrance.fr/bpifrance-deploie-10-milliards-deuros-pour-developper-lecosysteme-ia-et-soutenir-lappropriation-de-lintelligence-artificielle-par-les-entreprises-francaises>

8 <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2025/02/10/cloture-de-la-premiere-journee-du-sommet-pour-laction-sur-lia>